|  |  |
| --- | --- |
|  | ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE |

**Compte rendu de la réunion du Bureau de l’ASRDLF – 24 novembre 2017**

**(Réunion virtuelle)**

**Compte rendu du bureau de l’ASRDLF -**

Étaient présents : Fabienne Leloup, Bruno Jean, Dominique Vollet, Pascal Bérion, Guy Chiasson

Lourdes Diaz Olvera a envoyé quelques éléments par mail.

1. **Les doctorales :** Dominique Vollet explique qu’il a eu plusieurs échanges avec Bernard Pecqueur et que les préparatifs pour les doctorales de 2018 sont bien enclenchés. Les formulaires d’inscription pour les doctorants et les enseignants chercheurs ont circulé, il y a environ un mois. Guy Chiasson explique qu’un rappel sera envoyé prochainement via les brèves pour rappeler de s’inscrire.

Bernard Pecqueur a fait parvenir à l’ASRDLF une demande de financement pour les doctorales de l’ordre de 2500 Euros pour l’édition 2018. Fabienne Leloup fait valoir qu’il serait intéressant de prévoir le financement des doctorales sur les deux ans où elles auront lieu à Grenoble. Dominique Vollet ajoute que la demande de financement adressée à l’ASRDLF semblait prévoir assez peu de contributions provenant de d’autres sources, notamment les collectivités territoriales qui ont, pour les précédentes doctorales, soutenu financièrement cette activité. On cite l’INRA, le conseil régional, etc. À l'issue du bureau et après des vérifications, il est finalement proposé d'accorder un montant maximum de 4500 euros pour les deux ans, sachant que les organisateurs précédents ont utilisé environ 3500 euros et qu'il sera donc demandé un recours maximum à des appuis extérieurs.

Il est convenu également que Dominique Vollet est mandaté par le bureau pour faire un suivi régulier auprès de Bernard Pecqueur sur l’organisation des doctorales.

Il est important que l’annonce des Doctorales soit relayé sur le site de l’ASRDLF (il faudrait demander à Catherine Joffres de l’insérer).

Bruno Jean soulève la question de la participation des doctorants canadiens aux Doctorales. Le Centre de recherche sur le développement territorial soutient d’habitude les étudiants membres qui veulent participer à cet événement ce qui a permis à un certain nombre de participer dans le passé. Par contre, le bassin d’étudiants est somme toute relativement limité. Certains membres du bureau font valoir qu’il serait peut être intéressant d’explorer les possibilités qu’offrent la réalité virtuelle pour faire une activité doctorale au Canada qui serait connectée par voie électronique sur l’édition européenne. Dominique en parlera à Bernard (pour 2019 peut-être)

Le point s’achève en posant la question des prochains organisateurs des doctorales 2020-2021. Un appel sera fait lors du CA de Grenoble, sinon Dominique et tout membre du bureau peuvent « prospecter ».

On se demande si on ne pourrait pas organiser les doctorales une fois au Canada, par exemple tous les 5 ans.

1. **Le colloque 2018 de l’ASRDLF :** Les préparatifs pour le colloque de Caen vont bon train. Fabienne assure, au nom du bureau, un suivi des aspects plus collectifs (planning d’ensemble du colloque) alors que Pascal s’occupe de faire les suivis des concours (prix Aydalot avec le président du prix Dominique Mignot, prix pour la meilleure communication ‘jeunes chercheurs’).

Fabienne a déjà fait circuler par courriel le planning du colloque proposé par les organisateurs locaux notamment pour s’assurer une audience suffisante pour le Prix Aydalot et pour l’AG. Pour ce qui est de l’Assemblée générale, il faudra également prévoir une assemblée générale extraordinaire dans le cas où seraient discutés des changements aux statuts. Cette assemblée extraordinaire pourrait avoir lieu juste après l’assemblée régulière, avant le diner de Gala.

Il serait également intéressant, si l’équipe locale a les moyens de le faire, de prévoir une période de préinscription le soir avant le début du colloque pour ne pas retarder le début des activités le premier matin du colloque.

Le financement du colloque s’annonce bien. Les organisateurs locaux ont réussi à obtenir de financement de plusieurs partenaires ce qui semble garantir la sécurité financière du colloque.

Le CA aurait lieu le mardi qui précède le colloque, à 15h.

Pour ce qui concerne le tarif, il faut bien prévoir qu’il inclut normalement l’adhésion à l’ASRDLF et que ce n’est qu’en l’indiquant qu’on n’inclut pas l’adhésion.

Le tarif pour les étudiants est très bas, c’est une bonne chose mais il faut veiller à ce que les droits d’inscriptions à l’ASRDLF soient bien inclus et il faut faire attention à assurer l’équilibre budgétaire. Le tarif bas à Athènes était dû à la situation particulière (coût du déplacement et de l’hébergement pour des doctorants).

1. **Le colloque 2019 :** Après vérification, l’équipe roumaine a accepté de prendre en charge l’organisation du colloque de 2019. Il a été convenu qu’une proposition plus formelle serait envoyée pour le conseil d’administration de l’ASRDLF qui aura lieu à Grenoble en mars. Une publicité sera aussi faite lors des doctorales pour les deux colloques 2018 et 2019.
2. **Le colloque de 2020 :** Fabienne a eu divers échanges avec des organisateurs potentiels. Elle a notamment eu des discussions avec Romain Pasquier (IEP de Rennes) sur la possibilité de tenir le colloque 2020 à Rennes. Ce politiste spécialiste de la régionalisation et des régionalismes s’est montré intéressé par cette perspective et il a proposé que l’organisation du colloque pourrait s’appuyer sur un consortium regroupant des politistes, des aménageurs, des urbanistes, des économistes et d’autres chercheurs. La perspective que le colloque 2020 soit à Rennes semblait intéressante. Plusieurs ont fait valoir qu’après la Roumanie, il serait important de retourner en France.

Dominique fait valoir qu’il serait intéressant, pour les éditions suivantes (2021 par exemple), de regarder plus au Sud de la France, par exemple du côté de Perpignan.

Le point sera mis à l’ordre du jour du CA de Grenoble.

1. **Appel à financement :** Lors du Conseil d’administration d’Athènes, Marie Delaplace avait suggéré que l’on fasse un appel à financement pour le patronage de l’ASRDLF d’événements scientifiques, cet appel concerne les membres de l’ASRDLF qui ont payé leur cotisation annuelle.

Un certain nombre de critères étaient déjà proposés sur le site pour juger des projets à soutenir. Fabienne Leloup propose d’ajouter à cette liste le critère d’« innovation » ; un document est discuté qui propose le 30 janvier comme date butoir pour recevoir les demandes de financement. Le montant de 400 euros par projets est également proposé, ce qui permettrait de financer jusqu’à cinq projets à partir du 2000 euros qu’il a été convenu de réserver.

Les décisions seraient validées pour le 1er mars.

Les membres du bureau considèrent que la procédure proposée permettra d’éviter de longs débats sur les projets. Bruno, Dominique et Pascal ont accepté de siéger sur le comité qui permettra d’évaluer les demandes. Il est proposé un montant maximum de 500 euros (et donc 4 projets a priori pour 2018).

1. **Financement et soutien divers 2017 :** Rachel Guillain, a déposé une demande de financement pour le Workshop en Économétrie et statistiques spatiales. Cette demande, bien qu’elle concerne une activité pour 2018, a été déposée avant l’adoption d’une nouvelle procédure pour le financement d’activités. Il est donc proposé de la traiter conformément à l’ancienne procédure et donc de lui attribuer un montant maximal de 500 euros, tout en expliquant qu’à l’avenir les règles et les façons de faire vont changer.

Dans le passé, nous avons soutenu des séances avec un label associé à l’ASRDLF dans le cadre de l’Association française de sciences économiques et il serait pertinent de le faire encore une fois.

Par contre, étant donné l’absence d’un bilan financier complet suite au colloque d’Athènes, il est proposé d’attendre avant d’engager un soutien financier pour ces activités.

Nous avons également reçu une demande de la nouvelle revue de Marketing territorial pour être reconnue par l’ASRDLF, au même titre que l’est présentement la Revue d’économie régionale et urbaine (RERU). Les membres du bureau décident qu’il est intéressant de soutenir ce type d’innovation mais d’une façon moins engageante que pour la RERU. Il est décidé d’en parler avec André Torre, à titre de rédacteur de la RERU. En outre, comme c’est le cas pour n’importe quelle autre revue, la revue Marketing territorial pourra passer des annonces dans les brèves.

Lourdes avait également proposé qu’un appui puisse venir de l’utilisation de communications du colloque, par exemple via une session spéciale liée à cette publication.

1. **Suivis financiers :** Les bourses jeunes chercheurs attribuées dans le cadre du colloque d’Athènes ont été payées. Il reste encore la bourse pour l’étudiant récipiendaire du Prix Aydalot.

Le versement des cotisations suite au colloque d’Athènes sont moins importantes qu’à l’habitude (5500 Euros). La situation financière de l’Association reste assez bonne mais il ne faudrait pas que cette diminution de revenus se perpétue sur plusieurs années.

1. **Varia :** 
   1. Antoine Leblanc a contacté l’ASRDLF pour favoriser une plus grande coordination des associations françaises qui regroupent des géographes. Pascal Bérion a accepté de participer à une première rencontre à Paris en janvier au nom de l’ASRDLF.
   2. André Torre se présente à la présidence de l’ERSA et a demandé une lettre de soutien provenant de notre Association. Fabienne a rédigé cette lettre au nom de l’association.
   3. Fabienne travaille sur un projet de statuts et règlements renouvelés et fera parvenir celui-ci au bureau début de la nouvelle année en prévision d’un dépôt pour le conseil d’administration de mars. Elle contacte Claude Lacour à ce propos.
   4. On devrait prévoir deux prochaines rencontres permettant de préparer le conseil d’administration de mars : une première qui pourrait avoir lieu en janvier et serait consacrée à la révision des statuts et règlements et une seconde en février pour les affaires courantes. Il faudra envoyer aux membres du CA l’information de la date du CA de mars, pendant les doctorales, en disant que l’ordre du jour leur parviendra début de l’an prochain. Il faudra voir si des liaisons par vidéoconférences ou skype sont possibles.